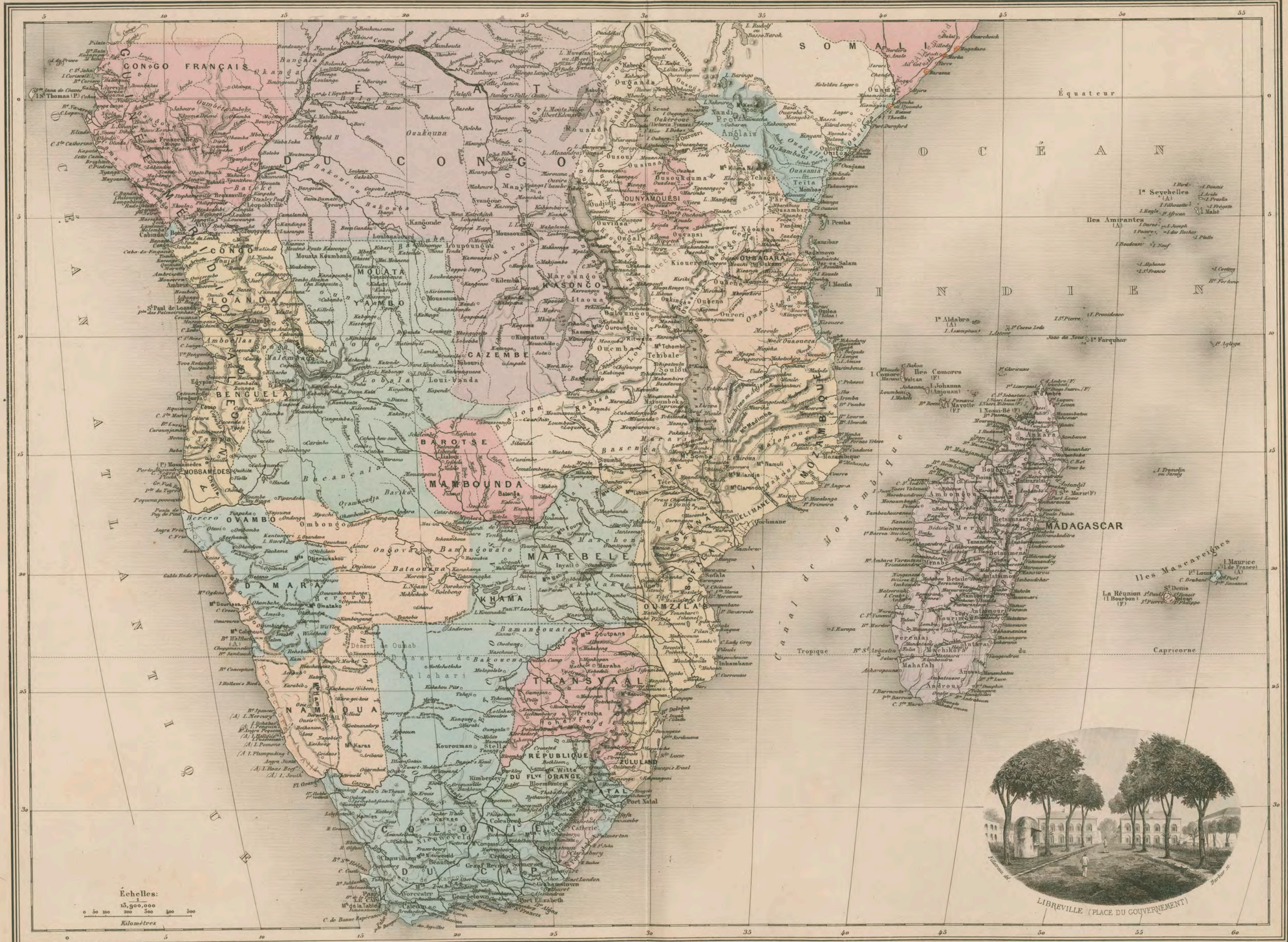


# AFRIQUE MÉRIDIIONALE



Échelles:  
1 : 5,000,000  
0 50 100 200 300 400 500  
Kilomètres



Gravé par L. Smith.

DRESSÉ SOUS LA DIRECTION DE J. MIGNON  
PAR CH. LACOSTE.

Mignon, éditeur sup. n. r. de la Média Vire Paris

Revit par A. Rivet.

# AFRIQUE MÉRIDIIONALE

## ÉTAT DU CONGO

L'État du Congo est un État de formation récente, d'une superficie d'environ 2 millions de kilomètres carrés, avec une population évaluée par Stanley à 40 millions d'habitants. Il embrasse tout le bassin du fleuve Congo, depuis les lacs Tanganika et Banguelo jusqu'à l'océan Atlantique. Ni au nord ni au sud, il n'a de limites bien déterminées; d'une part, il confine aux États du Soudan, et de l'autre, il s'appuie sur le bassin du Zambèze.

Le lac Tanganika, qui se relie peut-être aux lacs Albert et Victoria, est long de 600 kilomètres et large de 40 à 45. Il est alimenté par un grand nombre de rivières et a pour canal de décharge la rivière *Loukougua*, qui se dirige à l'ouest et forme l'une des sources du Congo.

Le lac Banguelo a 22.000 kilomètres carrés de superficie. Il reçoit une rivière, le *Tchambesi*; le Tchambesi en sort sous le nom de *Louapoula*, traverse le lac Moéro (4.600 kil. car.) et se déverse dans le lac Oulendjé, où il se trouve réuni à la rivière Loukougua.

Le Congo se trouve alors formé par la réunion de ces deux rivières. Il décrit un grand arc de cercle dont la convexité est tournée vers le nord, et se jette dans l'océan Atlantique, après un cours de 4.200 kilomètres. Il roule l'énorme volume de 762.000 mètres cubes par seconde. Le cours supérieur et le cours moyen paraissent navigables dans toute leur étendue, mais le cours inférieur est coupé par soixante-deux rapides ou cataractes. Le bassin du Congo est encore peu connu; on compte parmi ses principaux affluents de rive droite: l'Arouimi, le Mobangi et l'Alima, et sur la rive gauche, le Loulongo, l'Ichouapa et surtout le Qona, déversoir de fleuves immenses qui descendent du sud et couvrent la majeure partie du bassin du Congo (Coango, Cassai, Mfimi, etc.).

L'intérieur du pays paraît former un immense plateau qui s'abaisse en pentes brusques et répétées en approchant de l'Océan, d'où l'explication des rapides ou cataractes qui obstruent le cours inférieur du Congo.

**GÉOGRAPHIE POLITIQUE.** — Le bassin du Congo a été reconnu et exploré par Livingstone et par Stanley, ce dernier agissant d'abord comme reporter du *New-York Herald*, puis comme représentant de l'Association internationale africaine. Cette association, formée en 1876 par le roi des Belges, avait d'abord pour but la répression de l'esclavage et l'établissement de stations scientifiques et hospitalières pour les Européens; mais les différents comités nationaux ne tardèrent pas à se dissoudre, faute de ressources; il ne subsista que le comité d'études du haut Congo, fondé à Bruxelles par Stanley, avec un but purement politique. Différentes stations commerciales furent établies, mais alors des conflits éclatèrent avec les puissances européennes voisines, la France et le Portugal. Un congrès se réunit à Berlin en 1885; ce congrès reconnut l'existence et l'indépendance d'un État qui prit le nom d'État du Congo, fixa ses limites géographiques et proclama la liberté commerciale du fleuve et l'abolition de la traite des nègres.

L'État a été placé sous la souveraineté du roi des Belges, sur la base de l'union personnelle. Il s'est déclaré perpétuellement neutre. La proclamation de la souveraineté a eu lieu à Boma, le 1<sup>er</sup> juillet 1885.

Le gouvernement central du nouvel État est fixé à Bruxelles et comprend trois départements: les affaires étrangères, les finances et l'intérieur. — Le gouvernement local est établi à Boma et comprend un gouverneur général, un inspecteur général, un secrétaire général et trois directeurs: finances, justice et marine.

Le territoire est divisé en districts administrés par des commissaires. Les principaux districts sont: Banana, Boma, Matadi, Loukougou, Léopoldville, Bangala, Stanley-Falls et Loulouabourg.

**GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE.** — Le commerce est libre sur le territoire du Congo. Il n'existe pas de droits d'entrée, mais des droits variant de 2 à 5 pour 100 de la valeur frappent quelques produits à la sortie. Les principaux articles d'exportation sont le caoutchouc, l'ivoire, le café, les noix palmistes, l'huile de palme, le copal, la cire; puis les peaux, l'orseille, le sésame, l'huile de poisson, etc. Les articles d'importation sont les tissus de coton et de laine, la verrerie, le fil de laiton, les armes et les munitions, les spiritueux, la quincaillerie, les constructions en fer, le matériel de navigation.

L'État fait partie de l'union postale universelle. Des bureaux de poste sont établis à Banana et à Boma. La correspondance avec le centre de l'Afrique se fait par courriers et bateaux jusqu'aux Stanley-Falls et à Loulouabourg. — Le Congo est relié à l'Europe par plusieurs lignes de navigation.

**Congo français.** — Le Congo français est un immense territoire de 670.000 kilomètres carrés, situé sur le cours inférieur du Congo, et dans le bassin de deux petits fleuves côtiers, le Gabon et l'Ogooué. Le Gabon forme à son embouchure un magnifique estuaire, long de 46 kilomètres et large de 12 à 15. — L'Ogooué est large et profond, mais entrecoupé de rapides et impropre à la navigation. Quant au Congo, il forme la limite méridionale de notre colonie depuis Manyanga jusqu'à un point intermédiaire entre l'équateur et le 1<sup>o</sup> de latitude nord. Il reçoit la Licona et l'Alima, qui descendent des hautes terrasses du bassin de l'Ogooué. Deux petits fleuves côtiers sont le Quillou ou Niari et le Tchiloango.

Le Gabon a été acquis par la France en 1842, et le reste du pays de 1875 à 1883, par les différentes explorations de M. de Brazza. Des stations commerciales ont été fondées et des traités conclus avec les chefs indigènes; enfin le congrès de Berlin a reconnu et délimité nos possessions. Elles sont habitées par des tribus nomades, dont il est impossible d'évaluer la population; les principales sont les Pans ou Pahouins, les Apfourous, les Oyebas, les Batékés, les Sekiani, etc.

La colonie est administrée par un commandant, assisté d'un chef de service de l'intérieur et d'un chef de service judiciaire.

Nos principales stations sont: Libreville, à l'estuaire du Gabon; le cap Lopez, à l'embouchure de l'Ogooué; Lambaréné, Boué et Franceville, dans le bassin de l'Ogooué; Brazzaville, sur la rive droite du Congo. D'autres postes sur le Quillou et à Loango.

La culture la plus importante est celle du manioc; il y a aussi quelques rizières et du maïs. Les Gabonais sont peu travailleurs et peu industriels. Le trafic annuel avec la France est d'environ 4 millions et se fait de préférence par les paquebots anglais et portugais.

## ZANGUEBAR

La côte de Zanguebar s'étend depuis l'embouchure du Djoub jusqu'au cap Delgado, sur une étendue de 1.700 kilomètres. Le littoral est bordé de récifs qui rendent la navigation très périlleuse; au large sont les îles Quiloa, Monfia, Zanzibar et Pemba. Les cours d'eau qui se jettent dans la mer sont le Djoub, le Tana et le Sabaki, qui descendent du pays Comalis ou du Kilimandjaro, le Loufidji et la Rovouma. L'intérieur du pays, entre la côte et les lacs Victoria et Tanganika, forme un plateau très élevé dont les principaux points sont le Kenia et le Kilimandjaro, couverts de neiges éternelles. — Le climat est très humide et malsain sur les côtes; les fièvres paludéennes, le choléra et les maladies de foie sont particulièrement à redouter.

**État de Zanzibar.** — Le Zanguebar se divise en plusieurs États, dont le plus important est celui de Zanzibar, le long de la côte. Sa super-

ficie est évaluée à 24.000 kilomètres carrés, dont plus de 20.000 sur la côte africaine et le surplus dans les îles de Zanzibar, Pemba, Mafia et Lamou. La population de l'île de Zanzibar est évaluée à 1.200.000 individus et se compose principalement de nègres. La race dirigeante est la race arabe. Le nombre des habitants des possessions de la côte n'est pas connu. Les villes principales sont Zanzibar, chef-lieu du gouvernement (80 000 h.); Mombas, de 13 à 15.000; Quiloa, de 10 à 15.000, et Bagamoyo (10.000 hab.).

Le gouvernement est un sultanat indépendant. Les recettes annuelles sont évaluées à 1.250.000 dollars. Les principaux revenus du sultan proviennent des douanes et montent à 2.300.000 francs. L'armée se compose d'un total de 1.400 hommes. La flotte comprend 1 vapeur avec 12 canons et 7 vapeurs marchands.

L'industrie est presque nulle; le commerce est, au contraire, très actif. Zanzibar et Bagamoyo sont les deux points par où l'on pénètre d'ordinaire dans l'intérieur de l'Afrique. L'importation s'élève à une vingtaine de millions de francs; l'exportation se tient dans les mêmes chiffres. Les principaux articles d'exportation sont les clous de girofle, la gomme de copal, la gomme, les peaux, le poivre rouge, les noix de coco, l'orseille, etc. Les dents d'éléphant ne sont qu'un article de transit dont l'exportation a une valeur d'environ 7 millions de francs. — Le mouvement du port de Zanzibar est, à l'entrée, de 110 navires, jaugeant 100.000 tonnes, dont 45 arabes, 30 anglais, 12 français et 12 allemands.

**Colonies allemandes.** — Depuis 1885, la Société allemande africaine de Berlin a, malgré les protestations du sultan de Zanzibar, pris possession d'un immense territoire de 140.000 kilomètres carrés, situés entre les pays Comalis et les limites du pays de Zanzibar, et elle a placé sous la protection de l'Allemagne, par lettre du 27 février 1875, les territoires des chefs nègres d'Ousagara, de Ngourou, d'Ousegouha et d'Oukami. Toute cette région, et peut-être le sultanat de Zanzibar lui-même, sont sans doute destinés à devenir des colonies allemandes.

En se rapprochant des lacs, on trouve les royaumes peuplés d'Ounya-mouési, d'Ousoui, d'Ougara, régis par des gouvernements despotiques et peu accessibles aux missionnaires ou aux commerçants européens.

## LE BASSIN DU ZAMBÈZE

Le bassin du Zambèze occupe une partie considérable de l'Afrique méridionale (environ 3 millions de kilomètres carrés), entre le bassin du Congo au nord et le grand désert de Kalahari au sud. Ce bassin a été exploré par Livingstone et par le major Serpa-Pinto; il est encore peu connu.

Le Zambèze est une longue rivière de 2.660 kilomètres de cours, formée de la Liambaye et de la Liba, entrecoupée de beaucoup de rapides et se terminant dans la mer par plusieurs bras formant un large delta. Il reçoit, entre autres affluents, le Couando ou Tchobé (600 kil.), qui forme les belles cataractes de Victoria; la Loamba et surtout le Chiré, large et profonde rivière qui sort du lac Nyassa. Ce lac, découvert par Livingstone, a une longueur de 560 kilomètres, une largeur de 30 à 117 et une profondeur de 92 mètres; il est sujet à des tempêtes redoutables.

L'orographie de ce bassin ne peut être déterminée qu'en partie. Les chaînes de Kandi ou de Livingstone, au nord et à l'est du lac Nyassa; le Tchombi, à l'ouest du même lac, et les monts Milandje, Namuli et Clarendon, à l'est de la rivière Chiré, isolent des petits bassins côtiers du canal de Mozambique. Les plateaux de Sofala et les monts Foura et Matopo resserrent le cours inférieur du fleuve.

Les petits bassins côtiers, formant en quelque sorte une annexe au bassin du Zambèze, sont ceux de la Rovouma, du Lori et du Likougou sur le canal de Mozambique, et ceux de la Coanza et du Couané, sur l'océan Atlantique.

Le Zambèze traverse les royaumes de Lounda ou Mata-Yambo, de Namboundé (Marutse ou Makololos), des Matebelé, et, dans son cours inférieur, confine aux possessions portugaises.

**Mozambique.** — Les possessions portugaises s'étendent des deux côtés du bassin du Zambèze, sur l'océan Atlantique et sur l'océan Indien. Elles forment, d'une part, la colonie d'Angola, et de l'autre, celle de Mozambique.

La capitainerie de Mozambique s'étend du cap Delgado à la baie Delagoa, occupant 990.000 kilomètres carrés et englobant une population de 350.000 individus. Les limites de l'intérieur ne sont pas définies. — Les cours d'eau qui l'arrosent sont, en allant du sud au nord, la Rovouma, le Lori, le Zambèze, le Bousi, le Sabi ou Lounde, et enfin le Limpopo, long de 1.700 kilomètres et impropre à la navigation. Les côtes sont basses et marécageuses et le climat y est malsain; mais sur les plateaux intérieurs la température est plus supportable.

Le gouvernement général de la province est établi dans la ville de Saint-Sébastien, à l'île de Mozambique. Il est divisé en gouvernements subalternes distribués dans les districts de Quélimate, Tete, Lourenço Marques, cap Delgado, Sofala, Angoche, Inhambane, le préside de Bazaruto et la capitainerie des Terres-Fermes. Soumbo est le point le plus avancé dans l'intérieur des terres.

Le sol de toute la province est d'une grande fertilité; les cultures qui offrent les plus grands avantages sont celles du sésame, du café, du coton, du tabac, de l'indigo et de la canne à sucre. Les forêts sont pleines de bois de construction, de menuiserie, etc. Les mines ne sont pas exploitées, faute de capitaux. Le mouvement commercial de toute la province est représenté par une moyenne annuelle de 13 millions de francs; le revenu des douanes se monte à 1 million. Les principaux articles d'importation sont l'eau-de-vie, les cotonnades, les pioches, les fusils, la verrerie et les vins. Pour l'exportation, ce sont la cire, l'ivoire, les graines oléagineuses, le caoutchouc, les cuirs, les gommes, le maïs, etc.

**Angola.** — La province d'Angola occupe sur la côte occidentale de l'Afrique toute l'étendue comprise entre les 5<sup>o</sup> et 18<sup>o</sup> de latitude sud, sur une longueur de 2.000 kilomètres et une largeur de 4 à 500. Le sol s'élève graduellement vers l'est et forme un des rebords du plateau central africain: sierras de Tamba, de Mossamba, de Frio, de Chella. Les principaux cours d'eau sont le Congo, l'Ambriz, la Coanza (1.000 kilom.) et le Couané (2.000 kilom.).

Malgré ses droits sur ce vaste territoire, le Portugal n'a pas été à même d'en rendre effective l'occupation. Cette province se divise en trois districts: Loanda, Benguela et Mossamedes. Chacun de ces districts se divise en municipalités. Saint-Paul de Loanda est la résidence du gouverneur général; le port est très sûr et bien abrité. Le port de Benguela est moins sûr. A Mossamedes, il y a un excellent ancrage pour les gros navires à un quart de mille du rivage. Les principales municipalités sont Ambriz, Ambaca, Malange, Cazengo, Golungo Alto et Huilla. La population est de 450.000 individus, dont un dixième de blancs.

La province d'Angola produit abondamment le coton, la canne à sucre, l'indigo, le riz, le café, la noix de coco, la noix d'acajou, l'huile de palme, l'arachide, la gomme copal, le ricin, l'ananas et la banane. Le mouvement commercial, pour l'importation et l'exportation, est d'environ 28 millions; parmi les articles d'exportation figurent l'huile de palme, le coton brut, le caoutchouc, la cire, le coco, les cuirs, le café, les gommes, l'ivoire, le tabac et l'orseille.

# AFRIQUE MÉRIDIIONALE

## AFRIQUE AUSTRALE

L'Afrique australe renferme une grande colonie anglaise, la colonie du Cap, la colonie allemande d'Angra-Pequena et les États indépendants du Transvaal et de la République du fleuve Orange ou République sud-africaine.

**Colonie du Cap.** — La colonie du Cap appartient à l'Angleterre depuis 1793; auparavant elle appartenait aux Hollandais, qui s'y étaient établis en 1652. Après la conquête, les anciens colons ont émigré et sont allés former dans le nord deux États républicains : le Transvaal et la République du fleuve Orange. La colonie, d'abord confinée aux bords de l'Océan, fut, en 1847, reportée jusqu'au fleuve Orange, à plus de 550 kilomètres du littoral. En 1871, elle s'est agrandie du pays des Griquas, au nord du fleuve Orange, et du pays des Basoutos, entre les monts Drakenberg et l'État libre d'Orange. En 1875, elle a annexé la Cafrerie indépendante, sous le nom de *Transkeian districts*; puis, en 1876, l'Angleterre a occupé la baie de Walfisch, espérant de là étendre son autorité sur le pays des Namaquas. Enfin la guerre contre les Zoulous (1878-1881) s'est terminée par la conquête et la soumission de leur pays. — La colonie du Cap, avec ses annexes, constitue à l'Angleterre les possessions suivantes :

Col. du Cap.....	517.000 k. c.	810.000 hab.	1793-1815
Griqualand.....	95.000	110.000	1871
Basoutoland.....	25.000	125.000	1871
Natal.....	48.000	450.000	1849-1856
Zoulouland.....	21.000	300.000	1881
Prot. des Betchouanas.....	475.000	34.000	
Walfisch-Bay.....	1.200	1.000	1876

Total : 1.182.000 kil. car. et 1.820.000 hab.

1° La colonie du Cap proprement dite, la plus anciennement organisée, s'étend, entre les deux océans, depuis l'embouchure du fleuve Orange jusqu'à celle de la rivière Kei. Au nord, elle est en grande partie limitée par le cours du fleuve Orange et celui du Calédon, son affluent. Sa plus grande longueur est de 880 kil. et sa largeur varie entre 300 et 700. Elle est comprise entre les 28° et 35° de lat. nord, et les 14° et 27° de lat. est.

Le développement des côtes dépasse 2.000 kilomètres. A citer les baies de Sainte-Hélène, de False, de Saint-Sébastien, d'Algoa, et les caps Castle, de Bonne-Espérance et des Aiguilles. — Les cours d'eau qui se jettent dans l'Océan Atlantique sont le fleuve Orange ou *Gariiep*, formé du Kei-Gariiep et du Vaal, et du Nu-Gariiep, venus tous deux des monts Drakenberg; le premier est grossi de la Modder et du Hart, et le second du Calédon. Dans la mer des Indes se jettent le Gauritz, le Zoudag, le Great-Fish-River et la Kei, qui ont peu de développement et ne sont pas navigables. — Les montagnes, parallèles à la mer, forment trois chaînes qui s'élèvent adossées les unes aux autres et supportent des plateaux arides et nus. La première, éloignée de la mer de 25 à 75 kilomètres, est la moins élevée et supporte un premier plateau large de 40 à 50 kilomètres. — La seconde chaîne est constituée par les Zwarté et les Witte-Berge (montagnes noires et montagnes blanches) et porte le plateau ou désert de Karroo, haut de 800 à 900 mètres. — Au delà de ce plateau s'étend la troisième chaîne, celle qui sert de ligne de partage des eaux entre les deux océans : monts Nieuweveld, Compas Berg, Stormberg, etc., qui se prolongent entre le bassin du Gariiep et les petits bassins de la côte sous les noms de monts Drakenberg ou Kahlamba. — Il y a une grande uniformité dans la constitution géologique de ces montagnes. Le sol est essentiellement constitué par des masses granitiques recouvertes de gneiss et de grès quartzeux. L'épaisseur de ces dépôts va jusqu'à 500 et 600 mètres. Des schistes primitifs sont souvent associés au granit; leur décomposition semble avoir fourni le principal élément de la couche d'argile productive qui compose le sol des Karroos. — Le climat est généralement doux, salubre et sec; les températures extrêmes constatées au Cap sont + 37° et — 8°. — La neige fait quelquefois son apparition dans certaines parties du grand Karroo.

La colonie du Cap est administrée par un gouverneur nommé par l'Angleterre, assisté d'un conseil exécutif, d'un ministre responsable et d'un parlement. Les divisions administratives forment 7 provinces et 50 districts.

PROVINCES.	DISTRICTS.	VILLES PRINCIPALES.
Pr. de l'Ouest.....	4	Le Cap (60.000 h.), Stellenbosch, Wellington.
Pr. du N.-O.....	7	Worcester, Malmesbury, Piquetberg.
Pr. du S.-O.....	9	Calédon, Mosselbay, Robertson.
Pr. Centrale.....	8	Beaufort, Hopetown.
Pr. du S.-E.....	8	Albany, Bathurst, Port-Elisabeth (18.000).
Pr. du N.-E.....	8	Beaufort, Bedford, Colesberg.
Pr. de l'E.....	6	East-London, King's William Town (7.000).

Le Griqualand, annexé en 1871, forme une huitième province. C'est la région des diamants. Les mines, découvertes en 1867, sont groupées autour de Kimberley, non loin du Vaal, et divisées en plus de douze cents lots, produisant par an près de 30 millions de francs. Les principaux gisements sont ceux de Kimberley, d'Old de Beers, de Dutoit's Pan et de Bullfontein. Kimberley, la capitale de cette région, a vu d'un seul coup sa population monter à 25.000 habitants.

La colonie du Cap, dans sa population, renferme plus de 275.000 blancs, presque tous hollandais ou anglais. Les races indigènes comprennent les Hottentots, qu'on emploie comme laboureurs et bergers, les Cafres, les Malais, les Fingos, etc.

Le sol, aride et desséché dans l'intérieur du pays, n'est propre à la culture que le long des côtes et sur les premiers terrassements qui descendent à la mer. Il produit du blé, des pommes de terre, du coton et de la vigne, dans un rayon de 75 kilomètres autour du Cap; on cite les vins de Constance. Les forêts fournissent des bois de toute espèce. Les pâturages sont considérables et l'on y élève de belles races de moutons mérinos et des chèvres angoras. On cite des fermiers qui ont jusqu'à 15.000 et 20.000 moutons. Les espèces sauvages deviennent chaque jour moins nombreuses; l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le lion, ont presque complètement disparu; l'autruche et le zèbre sont déjà plus rares; on trouve, au contraire, des buffles et des antilopes en grande quantité.

L'industrie est surtout agricole. L'importation et l'exportation donnent un chiffre supérieur à 150 millions de francs; les articles d'exportation sont les laines, les plumes d'autruche, le minerai de cuivre, les peaux, poissons, ivoire et vins. Les diamants exportés ne figurent pas dans ce chiffre. Le Cap est en communication hebdomadaire avec l'Angleterre par les paquebots de l'*Union Steamship Company*; la traversée est de vingt-deux jours.

2° Le *Basoutoland*, ou territoire des Basoutos, est compris entre le Calédon et la chaîne du Stormberg. Il confine à l'ancienne Cafrerie indépendante, qui a été annexée en 1875. Les Basoutos sont une des divisions des Betchouanas, de la même race que les Cafres. Ils appartiennent à la race de populations mixtes que l'ethnologie a qualifiée de *négroïdes*.

3° Le pays de *Natal* forme une colonie dont l'administration est indépendante de celle du Cap, et comprend trois régions distinctes dans le sens des longitudes; celle du littoral (30 à 40 milles), celle des plateaux (20 à 25 milles) et celle des montagnes. Dans la première viennent les productions tropicales, et dans la seconde les cultures européennes.

Les villes principales sont : Pietermaritzbourg, la capitale, dans l'intérieur des terres; Port-d'Urban, excellent mouillage et principal centre de la colonie; Grey-Town, Ipoleta, etc.

4° Le *Zoulouland* s'étend entre la rivière de Tougela et le territoire portugais de Lorenzo Marqués. Sa ville principale est Ouloundi.

5° Le territoire des *Betchouanas*, nominalement placé sous le protectorat de l'Angleterre, est un immense pays désert et peu peuplé, dans la pointe de l'Afrique australe, au nord du fleuve Orange. Le désert de Kalahari le sépare du pays des Hottentots. Les Betchouanas sont un peuple pastoral, quoique fixé au sol. Ils forment plusieurs tribus dont les principales sont : les Basoutos, les Makololos, les Bakouenas, les Bahouroutsis, etc. Ces différentes tribus sont indépendantes les unes des autres; leur langue, le setchouana, a des rapports très étroits avec la langue des Cafres ou Zoulous.

6° La baie de *Walfish*, sur l'Océan Atlantique, est de peu d'importance. Elle est située à égale distance des embouchures du Couéné et du fleuve Orange, entre le pays des Damaras et celui des Namaquas. L'Angleterre avait pensé, par cette possession, s'annexer toute la côte des Namaquas et reporter ses frontières au 23° de latitude sud; mais l'Allemagne a pris les devants en s'établissant plus au sud, à Angra-Pequena, et en élevant des prétentions sur toute la domination de la côte.

**Angra-Pequena.** — La colonie allemande d'Angra-Pequena, acquise en 1884, est encore en voie de formation. Elle comprend tout le territoire limité au nord par la rivière Couéné, au sud par le fleuve Orange, en exceptant la baie de Walfish et en y joignant les territoires de l'intérieur acquis par les traités.

Ces territoires, malgré les prétentions de l'Allemagne, sont en réalité indépendants. Ils sont habités par des tribus cafres, de couleur bronzée plutôt que noire, dont les principales sont : 1° les *Ovambians* ou Cimbébasians, tribus pastorales et peu sédentaires, qui se subdivisent en Ovambos, Hereros, Damaras et Namaquas; 2° les *Hottentots*, plus éloignés du littoral, confinant aux Namaquas, et subdivisés en Boschimans, Koronas, Griquas, etc. — Ces nations habitent des kraals ou villages fortifiés; les habitants sont ignorants, fétichistes, chasseurs et pasteurs.

**Transvaal.** — La République du Transvaal s'étend entre le Limpopo, au nord, les monts Drakenberg à l'est et au sud-est, le Vaal au sud. Superficie, 300.000 kilomètres carrés. Population, 750.000 habitants. Elle a été fondée au commencement de ce siècle par les colons hollandais du Cap, fuyant l'occupation anglaise. L'Angleterre a essayé, en 1877, de s'annexer la nouvelle République; mais ses armées ont été vaincues, et la convention de Prétoria du 3 août 1881 a consacré l'indépendance du Transvaal. Cependant la République est soumise, pour ses affaires extérieures, à la direction d'un résident anglais.

La population du Transvaal est composée des anciens colons hollandais ou *Boërs* (55.000) et des tribus indigènes : Basoutos, Betchouanas et Matabélés. Le pouvoir appartient à un président de la République, élu pour cinq ans, et à une Chambre ou *volksraad*, élue au suffrage universel. La République est fédérative et comprend quatre districts. Les villes principales sont : Prétoria, la capitale (4.000 hab.), Potchefstroom, Rustenburg, Heidelberg, Johannesburg, etc.

**République sud-africaine.** — La République sud-africaine ou République du fleuve Orange a été également fondée par les Boërs fugitifs en 1834. Elle est située entre le Vaal au nord, le Nu-Gariiep au sud, et les monts Drakenberg à l'est. Superficie, 110.000 kilomètres carrés. Population, 370.000 habitants, dont 70.000 d'origine européenne. L'organisation politique est la même qu'au Transvaal.

Le pays est divisé en 17 districts. Les villes principales sont : Bloemfontein, la capitale, sur la Modder (5.000 hab.), Smithfield, Bethléem, etc.

Tous les produits tropicaux croissent au Transvaal et dans la République sud-africaine. Les pâturages nourrissent de grands troupeaux de boeufs. L'industrie est peu développée. Les articles d'exportation les plus importants sont la laine, le vin, les plumes d'autruche et l'ivoire. Les richesses minérales de la République sud-africaine sont considérables, mais peu exploitées à cause de la cherté du transport; elles comprennent l'or, l'argent, le cuivre, le plomb, le cobalt, la houille, etc. L'or provient des champs aurifères du Kaap.

## LES ILES DE L'OCEAN INDIEN

**Madagascar.** — La grande île de Madagascar et les archipels qui l'entourent ne se rattachent à l'Afrique qu'en apparence. Faune et flore, tout diffère; les races humaines ne sont pas les mêmes que sur le continent. Le principal peuple indigène est celui des Hovas, qui semble être d'origine malaise. De même que les Sakalaves, autre peuple important de l'île, ils se sont fondus avec des tribus noires, probablement cafres, qui forment le fond de la population. L'île de Madagascar est soumise au protectorat de la France. La superficie est de 592.000 kilomètres carrés, et la population de 5 millions d'habitants.

La capitale est Tananarive, dans la province d'Émirne, au centre de l'île (80.000 hab.); les ports importants sont ceux de Tamatave, Majunga Foulpointe, etc.

Le commerce de Madagascar consiste principalement en exportations de bestiaux, de produits végétaux, etc., et en importations de lainages, de cotonnades de fabrique anglaise. Une grande partie de ce commerce est entre les mains de nos colons de la Réunion.

Les satellites de Madagascar, qui sont également des possessions françaises, sont : *Sainte-Marie* (7.600 hab.), île basse et insalubre; *Nossi-Bé*, capitale Hellville; *Nossi-Cumba*, *Nossi-Mitsiou*, *Nossi-Fali*, sur la côte occidentale, l'archipel volcanique des îles *Comores*, peuplé de 65.000 musulmans; l'île *Mayotte*, entourée de récifs, fertile et insalubre (10.000 hab.).

**Les îles Mascareignes.** — Les deux grandes îles Mascareignes sont l'île de la Réunion, qui appartient à la France, et l'île Maurice, qui appartient à l'Angleterre.

L'île de la Réunion a 2.512 kilomètres carrés de superficie et une population de 180.000 individus. L'île, de forme à peu près circulaire, est divisée en deux parties par deux groupes de montagnes distincts, reliés par la plaine des Cafres, haut plateau de 1.600 mètres d'altitude. C'est la partie du vent et la partie sous le vent. Le point culminant est le Piton des Neiges (3.069 m.). Les principales plaines sont celles des Palmistes, des Cafres et des Lianes. Les cours d'eau n'ont aucune étendue; les sources minérales sont abondantes. Le climat est relativement doux et modéré; la température moyenne est de 24°. Les cyclones ou vents tourbillonnants se font sentir de janvier à mars et les ras de marée pendant la belle saison, de mai à octobre. La capitale est Saint-Denis (40.000 hab.); les villes importantes sont Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Benoît, Salazie, etc. La Réunion est importante par la culture de la canne à sucre et celle du café. Le chiffre de ses exportations est de 25 millions de francs.

L'île *Maurice* (1.900 kil. car., 375.000 hab.) est située à 180 kil. de la Réunion. Ses côtes sont escarpées, mais possèdent des ports de refuge, à la différence de ce qui existe à la Réunion. Les montagnes ont des formes très tourmentées : arrondies, elles forment des mornes, et, coniques, des pitons. Les cours d'eau roulent encaissés dans des ravins et forment de nombreuses cascades. La température varie de 15 à 30° cent. à l'ombre. A pour capitale Port-Louis (70.000 hab.). L'île est divisée en 9 districts. Comme la Réunion, sa voisine, elle produit la canne à sucre. — Ses dépendances sont l'île *Rodrigue* (1.400 hab.), les *Amirantes*, au nombre de sept, jointes entre elles par un banc de corail; les îles *Farquhar*, les *Six-Îles*, les îles Salomon, etc.

Les îles *Seychelles*, groupe de 30 îlots granitiques et volcaniques, appartient aussi à l'Angleterre. Elles ont une population de 14.000 habitants et produisent du coton et de la canne à sucre.